

éducation

Collèges : la colère de Jean-Marie Morisset

A l'annonce que le Département des Deux-Sèvres compte fermer, entre autres, le collège de Mazières-en-Gâtine dans le cadre de son Plan collège 2050, et à quelques jours de l'examen de ce Plan par les élus, vendredi 3 février, Jean-Marie Morisset dit tout le mal qu'il en pense. L'ancien sénateur des Deux-Sèvres, à la tête du conseil départemental de 2000 à 2008, taille en pièces l'argumentaire de l'actuelle présidente, Coralie Dénoues. Une critique d'autant plus cuisante que tous deux appartiennent au même bord politique, la droite départementale.

Jean-Marie Morisset, « ayant participé pendant trente ans aux conseils d'administration de cet établissement, conteste les arguments apportés par la présidente pour justifier cette décision », fait-il savoir dans un long communiqué au sujet de Mazières-en-Gâtine, son fief de toujours.



Jean-Marie Morisset : « Pour la présidente, se concerter, c'est ignorer les parents d'élèves en leur annonçant à la dernière minute la décision prise. » (Photo NR, Jean-André Boutier)

Parmi les raisons invoquées pour la fermeture : l'établissement est un collège de type Pailleron (1). « Mais ces bâtiments à structure métallique ne sont pas plus dangereux que les

collèges classiques dès lors que les bâtiments sont utilisés avec un avis favorable des commissions de sécurité », plaide-t-il, reprochant en quelque sorte à Coralie Dénoues d'accuser son

chien d'avoir la rage pour mieux le noyer. Reste le cœur de l'argumentaire du Plan 2050 : le déclin des effectifs, 12.000 élèves dans dix ans pour un parc de collèges capable d'en accueillir 16.000. Mais ce déclin n'affecte pas Mazières, observe Jean-Marie Morisset : 257 collégiens à la dernière rentrée 2022, contre 170 en 2000. Les onze communes qui y sont rattachées voient leur population augmenter à chaque recensement : 7.033 habitants en 2021, 6.343 en 2000.

« Rencontrer des élus en catimini »

Aller vers des effectifs de 500 élèves par collège, tendance promue par l'Éducation nationale et reprise à son compte par le Plan 2050, « est en totale contradiction avec la réalité des territoires ruraux », dénonce Jean-Marie Morisset. Et puis, pourquoi faire de Secondigny le pivot du futur dispositif, alors

que la commune se trouve à l'écart sur un axe routier secondaire, et condamner Mazières, situé sur l'axe Niort-Parthenay-Bressuire ?

L'ancien président du Département s'en prend aussi à la méthode. « Pour la présidente, se concerter, c'est rencontrer des élus en catimini pour leur présenter la décision prise en leur demandant surtout de rester discrets. Se concerter, c'est négocier des mesures compensatoires, c'est ignorer les parents d'élèves en leur annonçant à la dernière minute la décision prise », dénonce-t-il. Ainsi, affirme-t-il, est-il envisagé de transférer à Mazières le Comité départemental olympique sportif.

Yves Revert

(1) Du nom du collège Edouard-Pailleron à Paris où vingt personnes, dont seize enfants, ont péri dans un incendie le 6 février 1973.